

*Affaires courantes*

[Français]

## L'ÉDUCATION

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** J'ai également une deuxième pétition à présenter aujourd'hui qui provient des résidents de la Saskatchewan.

[Traduction]

À mon avis, ces pétitionnaires expriment un souhait des Canadiens d'un océan à l'autre lorsqu'ils demandent au gouvernement de revoir ses politiques en matière d'éducation. Ils lui reprochent la taxe de 3 p. 100 qu'il a imposée sur les prêts aux étudiants et tout particulièrement la dernière mesure qu'il a adoptée et qui fait courir six mois plus tôt les intérêts sur les prêts aux étudiants.

À leur avis, le programme de prêts laisse vraiment à désirer et il doit être modifié. Ils appréhendent vraiment les nouvelles propositions du gouvernement, qui semble préconiser la participation des institutions bancaires. Les pétitionnaires se demandent qui établira les critères d'admissibilité, en quoi consistera le rôle des banques et dans quelle mesure l'accès à l'éducation postsecondaire s'en trouvera réduit.

[Français]

Je les appuie, car cette pétition me paraît franchement formidable.

[Traduction]

## LA TROUSSE DE DÉPISTAGE DE LA MÉNINGOCOCCIE

**L'hon. William Rompkey (Labrador):** Monsieur le Président, il y a environ un an, M<sup>me</sup> Wanda Quigley, de Wabush, au Labrador, a fait circuler partout au Canada une pétition au sujet de la production d'une trousse de dépistage de la méningococcie. Plus de 25 000 personnes l'ont signée. Un enfant de M<sup>me</sup> Quigley avait péri à cause de cette maladie redoutable.

La pétition que je dépose maintenant provient d'un grand nombre de Néo-Écossais qui demandent au Parlement d'inciter le gouvernement à acquérir cette trousse de dépistage et à la faire approuver par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social afin qu'elle puisse être mise en vente librement aux Canadiens.

## LE JEU DU TUEUR EN SÉRIE

**M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le privilège de présenter à la Chambre une pétition au sujet de la violence à la télévision.

Les pétitionnaires font valoir que de nombreuses études démontrent le lien qui existe entre la violence dans les divertissements et le fait que notre société devient

moins sensible à la violence; que des centaines d'enfants, de femmes et d'hommes sont tués et victimes de traitements inhumains à cause de cela et en particulier que le jeu du tueur en série contribue à cette culture de violence. Ce jeu est muni d'un sac qui contient 25 bébés. Le but est de tuer le plus grand nombre d'enfants et d'adultes sans défense.

Les lois actuelles ne traitent pas de ce problème. Les pétitionnaires, plus de 80 habitants de Saskatoon, demandent au Parlement de modifier le Code criminel de façon à interdire la distribution au Canada d'articles violents et dégradants comme le jeu du tueur en série.

## LA TROUSSE DE DÉPISTAGE DE LA MÉNINGOCOCCIE

**M. Joe McGuire (Egmont):** Monsieur le Président, je veux me joindre à mon collègue, le député du Labrador, et présenter moi aussi une pétition concernant la méningococcie, une maladie qui a coûté la vie à de nombreux jeunes Canadiens.

La pétition me rappelle le décès de jeunes insulaires morts de cette terrible maladie qui frappe presque sans avertissement et laisse bien peu de temps pour un traitement. Le gouvernement doit faire tout ce qu'il peut, par le truchement du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour mettre sur le marché aussitôt que possible une trousse de dépistage de tous les types de méningite à un stade précoce. Les signataires de cette pétition habitent à Summerside et plusieurs localités des comtés de Prince et de King. J'exhorte le gouvernement à répondre très rapidement à cette pétition.

• (1515)

## L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

**M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un certain nombre d'habitants de l'île de Vancouver qui font remarquer que le projet d'accord de libre-échange nord-américain amène à exiger des concessions commerciales encore plus grandes de la part du Canada.

Cet accord commercial ferait perdre davantage de bons emplois au Canada et son application limiterait davantage la capacité pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada, actuels et à venir, de venir en aide à l'industrie canadienne, de conserver les ressources naturelles canadiennes pour le bien des Canadiens et de promouvoir le progrès social nécessaire.

Les pétitionnaires exhortent la Chambre à rejeter le projet d'accord de libre-échange nord-américain et à recommander au gouvernement d'invoquer la clause de dénonciation pour mettre fin à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.